

Renouard Anne-Cécile
Université de Rennes 1
Faculté de droit et de science politique
9 rue Jean Macé, CS 54203
35042 Rennes Cedex
ac.renouard@hotmail.fr
Doctorante en science politique, laboratoire Arènes-Crape

L'exploration des scénarios énergétiques : imaginaires pluriels d'un futur anticipé

Introduction

Les transitions énergétique et écologique sont énoncées en tant qu'horizon incontournable du futur, tout en étant investies de significations et de projets politiques très divers selon les acteurs qui y font référence. Derrière un vocable, voire un mot d'ordre, et une incitation à l'écologisation des pratiques, les propositions pour y parvenir peuvent être interrogées au regard des appartenances idéologiques ou partisans, et de l'homogénéité supposée de ces filiations idéologiques. Partant de ce postulat, dans quelle mesure les représentations et les propositions au sujet de « la transition » sont-elles effectivement représentatives d'un courant de pensée, et amenées à être négociées dans un cadre politique « classique » ? Les visions et les propositions d'organisations militantes environnementales, apparentées pour partie au courant de l'écologie politique, relèvent-elles d'une perspective bien identifiée sur un plan idéologique, et d'une position marginale dans l'espace public ?

À travers l'exercice de projection dans le futur qui est associé au concept de transition, et le choix des variables ou des modalités de réalisation de cette transition, nous proposons de revenir sur le travail de construction et d'opérationnalisation de la prospective dans un espace militant, et sur les imaginaires qui y sont déployés ou favorisés. La prospective est définie par Laurent Mermet comme « (1) l'élaboration fondée sur des méthodes réfléchies de conjectures sur l'évolution et les états futurs de systèmes dont l'avenir est perçu comme un enjeu et (2) leur mise en discussion structurée (Mermet, 2005, p.75) ». Selon lui, « les termes de « discussion structurée » sont à prendre de manière très ouverte, comme désignant tout dispositif de débat possédant une certaine systématisme et une certaine réflexivité » (p.75). L'établissement de ces conjectures et l'anticipation du futur relèvent de plusieurs modes d'inscription temporelle, entre ce qui est considéré et présenté comme probable, comme possible ou inéluctable¹. L'identification des facteurs de changement organise cette polarité du probable ou non probable (la plausibilité), plaçant le discours de projection et de prévision sur un plan de crédibilité associée à un registre d'expertise. Cette attention aux marqueurs hypothétiques du futur se double de l'imaginaire de ces possibles, et de la dimension normative des attentes ou des préférences sociales investies dans l'anticipation du futur. En postulant ainsi les dimensions multiples et les ambiguïtés constitutives d'un travail d'anticipation, nous nous intéressons plus particulièrement ici au travail d'organisations militantes qui définissent, élaborent et débattent de trajectoires futures du monde socio-économique et environnemental soumis aux enjeux du dérèglement climatique². D'une part, nous interrogeons les visions partagées et discutées

1 Sur les logiques argumentatives et les marqueurs de l'inéluctabilité et de l'irréversibilité dans les discours politiques et économiques, voir Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz sur le gaz de schiste (Chateauraynaud et Debaz, 2013)

2 Cette communication s'appuie sur une enquête de terrain réalisée dans 3 régions françaises (Bretagne, Pays de la Loire, Nord Pas de Calais). Cette recherche de thèse analyse les répertoires d'action collective centrés sur de l'expertise tels qu'ils sont mobilisés par des structures militante investies dans les enjeux énergétiques et/ou climatiques.

Les travaux militants étudiés ici se rapportent à deux catégories, et ils ont été choisis d'après leurs caractéristiques de

à travers cette anticipation de la transition, d'autre part nous questionnons comment ces travaux envisagent la part de choix et d'arbitrages (collectifs ou individuels) dans un environnement sous contrainte.

La prospective entre connaissance et action

La compréhension de la construction militante et citoyenne de trajectoires futures renvoie au concept de prospective, à la définition de ce que cette pratique d'anticipation désigne et aux rapports sociaux qu'elle autorise ou favorise.

Un premier aspect de cette définition est centré sur l'élaboration de conjectures sur le futur et l'anticipation des enjeux et des risques. Un autre aspect consiste en ce que la prospective est ancrée dans un horizon d'action qui vise à infléchir des trajectoires en jouant sur des critères modulables. La prospective s'inscrit donc dans un double registre de connaissance et d'action et constitue un objet sociotechnique hybride.

Par ailleurs, les objectifs et méthodes assignés à la prospective sont multiples. Dans une perspective de gouvernement, la prospective produit une image du futur d'après la croyance que l'avenir peut être orienté et administré ou planifié³. Plus largement, la prospective peut être conçue comme une pratique d'exploration des mondes possibles qui va puiser dans des horizons utopiques ou imaginaires pour ouvrir des perspectives soit impensées soit non pensables. Ainsi, la démarche prospective oscille entre *governability* (possibilités de contrôle et d'anticipation par cette connaissance) et *knowability* (marquée une production de connaissances sur le futur dans une perspective plutôt pluraliste)⁴. Du fait de tentatives (non abouties) de stabilisation et d'objectivation scientifique des savoirs prospectifs⁵, la fragilité et la contingence scientifique de ces pratiques invitent à replacer leurs conditions d'élaboration et leurs usages dans des contextes d'interaction (Rio, 2015).

Ces traits indissociablement épistémologiques et politiques de la prospective et de la scénarisation nécessitent d'être prolongés sur un plan analytique par le cadre des échanges qui les organisent, et par l'analyse des forums mis en place. Dans la sociologie de l'action publique, les forums renvoient aux « lieux de construction intellectuelle des politiques publiques où s'élaborent notamment des stocks de recettes de politiques publiques, susceptibles d'alimenter les décisions publiques et où est constituée l'information pertinente pour la conduite des politiques publiques » (Hassenteufel, Smith, 2002, p.70). Par opposition avec les arènes, les forums sont des espaces de débat et de controverse. Dans un contexte de remise en cause du pouvoir des experts et des revendications à élargir le périmètre des interlocuteurs dans la démocratie technique, la notion de forum hybride (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) désigne un espace et un processus de débat plus ouvert et diversifié dans sa composition (spécialistes, chercheurs, profanes, etc), qui conduit à remettre en cause la séparation des espaces retranchés du politique et du spécialiste. En ce qui concerne l'anticipation du futur, le plaidoyer pour des instances pluralistes du point de vue des participants et des chemins explorés a été porté plus particulièrement par un des fondateurs de la prospective en France, Bertrand de Jouvenel, dans ce qu'il nomme les forums prospectifs (Mermet, 2005, p.69-117). Si la pratique de l'élaboration de prospective énergétique par des collectifs militants ne s'intègre pas directement dans le format des instances institutionnalisées décrites ci-dessus, l'étude de son fonctionnement interroge les mêmes processus de mise en débat et des conditions de production de

« plasticité » relative dans le contenu qu'ils construisent : d'une part un travail de scénarisation s'appuyant sur les potentiels d'économies d'énergies relevant de pratiques individuelles et d'organisations collectives, d'autre part une simulation de projets de production d'énergie associés à l'objectif d'atteinte du « facteur 4 » (objectif français de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à 2050). Les travaux dont il est fait référence ici ont été étudiés dans le cadre d'une observation, par l'intermédiaire d'entretiens et d'une analyse des documents qui les ont produits.

3 Sur les usages politiques et institutionnels de la prospective, voir les thèses de Sylvain Le Berre (2017) et de Nicolas Rio (2015)

4 Jenny Andersson, 2008

5 Pour le cas de la France concernant ces tentatives de stabilisation scientifique de la prospective dans les années 1970, voir N. Rio, 2015, p.98-100

la validité des énoncés. En effet, les intentions et les pratiques associés à la prospective structurent et orientent les conditions de mise en discussion des chemins non advenus, et interrogent donc leur dimension politique. En s'attachant avant tout à une conception de la prospective comme pratique tournée vers l'action publique et les politiques publiques, nous cherchons à confronter les pratiques militantes de prospective à des enjeux et des espaces politiques ou publics dans lesquels elles s'insèrent (à travers par exemple l'enjeu institutionnalisé de la lutte contre le changement climatique ou la recherche de solutions collectives aux problèmes environnementaux et aux risques industriels). Ici, les espaces sociaux explorés sont des espaces militants, avec une prise en compte en arrière-plan des problèmes publics pris en charge par les institutions.

Cette vocation de la prospective à anticiper ou orienter le futur dans ses grandes lignes et à proposer des conditions d'infléchissement de trajectoires constitue un enjeu autour de la pluralité des visions et de la sortie des sentiers de dépendance ou de trajectoires fixes.

Présentation des cas empiriques

Les deux démarches présentées ici s'inscrivent dans des mobilisations militantes investies dans la lutte contre le changement climatique, et pour une partie d'entre elles, la lutte antinucléaire.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous centrons notre présentation sur des travaux prospectifs réalisés par l'association Virage-énergie Nord-Pas-de-Calais. Cette association d'implantation régionale est spécialisée sur les enjeux sociétaux et techniques de l'énergie et a réalisé plusieurs scénarios et études de prospective énergétique entre 2006 et 2015 pour la région (géographique) du Nord-Pas-de-Calais. Les membres de cette associations sont issus en grande majorité de la lutte antinucléaire, et engagés pour une partie d'entre eux dans d'autres mouvements qu'ils soient écologistes (ONGs nationales, énergies renouvelables, vélo, consommation ...) ou plus largement politiques (ATTAC, Chiche!). La plupart des membres sont caractérisés par la détention d'un capital culturel et intellectuel élevé, des compétences techniques d'ingénieur, et beaucoup sont multi-engagés dans le milieu associatif, dans une moindre mesure dans des partis politiques (EELV, mouvement de la décroissance).

Suite à la production de plusieurs scénarios énergétiques, l'association acquiert une visibilité et dans une moindre mesure une reconnaissance symbolique au niveau régional, que ce soit de la part des institutions et collectivités territoriales, du secteur associatif (environnemental), de syndicats. Après une première étude publiée en 2008, centrée sur les enjeux techniques de l'énergie (efficacité énergétique), l'association a ensuite porté son attention sur les dimensions sociétales, culturelles, organisationnelles et administratives de l'énergie, notamment sous l'angle des pratiques et modes de vie, en interrogeant l'impact de mesures de sobriété sur les trajectoires de transition, en termes de consommation d'énergies et de diminution des gaz à effet de serre. Il s'agissait de déterminer de quelle manière l'évolution de pratiques individuelles dans plusieurs secteurs de la vie quotidienne (se nourrir, se déplacer, biens de consommation...) pouvait constituer une réponse aux risques et enjeux collectifs du dérèglement climatique, la raréfaction des ressources pétrolières et minières, le risque nucléaire. Cette démarche opérait une rupture avec l'approche prospective la plus couramment développée, qui part des systèmes de production d'énergie, pour se concentrer au contraire sur les pratiques et habitudes individuelles en remontant la chaîne de production dans un second temps. Ces aspects socio-culturels des pratiques énergétiques ont été traités dans le cadre d'un projet d'étude initié par l'association, qui a été financé via un dispositif institutionnel de soutien à la recherche « citoyenne » (porté par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais) et par l'Ademe. Dans le cadre de ce projet, les enjeux de l'énergie ont été discutés dans plusieurs instances, d'abord entre les partenaires du projet (l'association + deux laboratoires de sciences sociales⁶), ensuite avec une mise à contribution d'acteurs extérieurs à l'association (ateliers participatifs, « experts »

⁶ Le partenaire universitaire principal est le laboratoire TVES (Territoire, Ville, Environnement et Société) en géographie et aménagement de Lille 1, le partenaire secondaire est le laboratoire de science politique Ceraps (Centre d'études et de recherche administratives, politiques et sociales) de Lille 2 qui a également conduit un programme sur les politiques locales de Sobriétés en 2010-2013, sous la direction de Bruno Villalba.

territoriaux et nationaux de l'énergie ou de la prospective).

Dans les Pays-de-la-Loire, un atelier sur les énergies renouvelables a été mis en place en 2016 par un collectif composé d'associations et d'organismes impliqués sur les enjeux climatiques et/ou énergétiques, notamment dans une dimension territoriale. Les structures organisatrices sont de différentes natures : des associations, entreprises, réseaux d'acteurs. Ces organisations sont presque toutes impliquées dans les multiples dimensions de la production d'énergies renouvelables (conception et développement, mise en oeuvre, financement, accompagnement de projets, distribution ...), et leurs démarches procèdent (de façon plus ou moins structurée idéologiquement) d'une recherche d'alternative ou de complément au système centralisé de production d'énergie. Une des associations de cet atelier (Virage-énergie-climat Pays-de-la-Loire) a réalisé un scénario énergétique et climatique régional dans une perspective similaire de celle de l'association du Nord-Pas-de-Calais, en ayant reproduit la démarche de ce projet du nord de la France. Au moment de la création de cette association en 2009, ses membres sont généralement déjà engagés, dans des mobilisations pour le climat et antinucléaires notamment. Au sein du collectif ayant réalisé l'atelier, on observe une pluri-appartenance à une partie de ces organisations, parmi les adhérents et notamment les organisateurs.

Cet atelier consistait en une réalisation virtuelle d'un projet territorial de production d'énergies renouvelables citoyennes, dans laquelle la vision d'un futur sous contrainte climatique forte, dessiné par un scénario associatif régional, était articulée avec des prises de décision sur les étapes d'un projet virtuel, dessinant des choix au fur et à mesure de l'avancement de ce projet. Cet atelier a été présenté à de multiples reprises à partir de 2016, dans le cadre d'événements sur le changement climatique ou la transition énergétique, et il visait à faire participer le public en le projetant dans la mise en oeuvre de ce projet.

Un héritage de l'écologie politique

Les projets présentés ici s'inscrivent de façon générale dans une tradition théorique qui relève du pôle de l'écologie politique.

Pour le cas du Nord-Pas-de-Calais, l'étude portée par l'association pose les bases de sa réflexion d'après le postulat de trois risques environnementaux. Les risques invoqués qui justifient une réflexion sur les usages énergétiques sont le risque nucléaire et plus largement la dépendance nucléaire, la raréfaction des ressources (pic pétrolier et pic de ressources minières), le changement climatique. Dans un contexte institutionnel et politique de multiplication des études prospectives, Chateauraynard et Debaz rappellent qu'« une vision du futur a d'autant plus de chances de s'imposer qu'elle parvient à lier de façon cohérente une échelle temporelle, un modèle de transformation et une logique d'action » (2013, p. 56) Ici, les contraintes physiques et organisationnelles du système de production d'énergie sont mises en avant comme facteur de modification des structures de prix, d'accroissement des inégalités sociales, en plus d'un problème d'accès à l'énergie en cas de pénurie conjoncturelle ou structurelle. Ces conditions initiales posées par l'association prolongent des réflexions issues de l'écologie politique, et s'inscrivent plus précisément dans ce que Luc Sémal a désigné comme « catastrophisme », c'est-à-dire des mouvements qui « entretiennent la conviction qu'une ère politique et économique est en train de se refermer définitivement avec la fin annoncée de la croissance », sous l'effet de ruptures écologiques et de basculements irréversibles (Sémal, 2012, p.26). Si la représentation d'une dégradation globale de l'environnement naturel et social caractérise de façon générale les mouvements de l'écologie politique (Sémal, *ibid*, p. 134-137), les différents courants ne proposent pas de vision unifiée des enjeux et des solutions requises. Indépendamment des interprétations divergentes de la dégradation de l'environnement, celles-ci puisent cependant leur légitimité et leur légitimation dans des travaux scientifiques et la raison scientifique (GIEC pour le réchauffement climatique par exemple), et ne s'inscrivent pas seulement dans un registre déclaratif. Parmi les risques qui fondent l'étude prospective du Nord-Pas-de-Calais, seul celui du changement climatique s'inscrit dans un cadre scientifique non controversé associé à

des échéances temporelles étayées par la communauté scientifique.

Dans le cadre du projet « scénarios pour une transition énergétique et sociétale en Nord-Pas-de-Calais », les risques évoqués plus haut sont donc posés en préalable, comme justification à l'investigation pratique du concept de sobriété et cette conception est conservée dans la version finale et rédigée du projet. Le territoire régional y est par exemple ramené à une unité géographique inscrite dans des limites physiques (ressources disponibles, « productivité » potentielle du territoire, capacité d'absorption et de régénération des écosystèmes). Cette perspective, qui prolonge le constat de départ d'ordre physique ou matérialiste, pose ainsi la question d'une finitude des ressources (et plus précisément ses implications) au centre de l'analyse. La sobriété est définie dans les rapports de l'association comme un « ensemble d'actions visant à faire décroître voire faire disparaître des usages, des valeurs, des systèmes, des comportements, des organisations, au bénéfice d'autres nécessitant moins d'énergie pour satisfaire leurs besoins ». L'exploration de la sobriété est au centre de l'étude, et elle est justifiée par les porteurs de projet par un constat d'usages sociaux inappropriés ou limités de cette notion. Elle est envisagée par ailleurs en tant que réponse possible et sans-doute nécessaire aux défis environnementaux relatifs aux systèmes énergétiques, à côté de leviers plus techniques d'efficacité énergétique, qui eux portent sur l'optimisation des appareils et des procédés techniques. La sobriété en revanche interroge directement les préférences et les marges de manoeuvre, les imaginaires des individus, les notions subjectives de besoins et de confort.

Les thèmes et cadrages produits dans le cadre de cette démarche contribuent à privilégier des profils sociaux et politiques de participants questionnés par les porteurs du projet sur leurs représentations de la sobriété. Les publics participants apparaissent majoritairement recrutés dans les réseaux militants ou personnels des acteurs associatifs. Il s'agit principalement d'étudiants et de salariés, de personnes qui ont des notions sur l'écologie ou l'énergie ou la politique, ou des militants associatifs. Les thèmes de discussion produisent une sélection sociale des participants : le sujet de la transition énergétique n'est pas ancré directement dans les préoccupations quotidiennes moyennes, mais relève plus de problématisations et de préoccupations construits dans un espace politique ; de plus, le thème de la sobriété n'est pas intégré dans l'offre politique partisane et dans les cadrages dominants des enjeux. Par ailleurs, l'endossement de l'enjeu du changement climatique et des contraintes énergétiques projette les participants dans un imaginaire de l'adaptation (utilisé ici dans son sens générique et non en tant que volet des politiques publiques du climat, complémentaire de l'atténuation) et de la solution. La notion de sobriété renvoie également à l'échelle individuelle des pratiques, a fortiori à la réflexivité sur ses propres pratiques. Le public ainsi visé doit détenir des compétences en termes de politisation à travers l'articulation entre une pratique du quotidien et sa signification sociale/ collective ou politique. Il doit par ailleurs être en capacité d'évaluer son action sur une échelle des actions efficaces ou insuffisantes.

Pour ce qui concerne l'atelier collectif des Pays de la Loire, un socle commun est organisé autour de la mise en avant du rôle de citoyens et de la valorisation de pratiques ou de projets incarnés, qui comportent trois dimensions conjointes : l'ancrage territorial et local d'un projet, la production d'énergies renouvelables (dans le cadre plus général du constat partagé sur le risque climatique), et la participation en tant que « citoyens ». La figure du citoyen est produite en contrepoint des acteurs traditionnels qui sont impliqués dans la transition énergétique, les groupes organisés, les grandes entreprises et notamment les entreprises énergétiques. L'échelon individuel du « citoyen » à l'inverse est ici mis en avant. Si l'initiative décrite ici évite de façon générale l'expression de références idéologiques ou de préférences normatives, la dichotomie entre les citoyens et les entreprises (notamment d'énergie) irrigue l'animation du projet et constitue un socle partagé de l'interprétation des enjeux entre les organisateurs. Ces entreprises sont perçues comme confisquant une capacité d'agir et par là-même une pluralité d'agir. Elles sont également stigmatisées comme contribuant à la concentration des ressources et des décisions. L'ancrage local exemplifie également cette interprétation, par le rapprochement qu'il est supposé opérer entre l'idée et sa réalisation, en tant que circuit court (d'un point de vue géographique tout comme celui de la limitation des intermédiaires) et en tant que vecteur d'une appropriation individuelle des enjeux collectifs. Ces

marqueurs idéologiques ne relèvent pas uniquement d'une mouvance écologique même si celle-ci valorise fortement la décentralisation et l'auto-organisation, mais ils sont plus largement partagés dans différentes traditions de gauche. L'analyse d'une dépossession des citoyens organisée par les pouvoirs centraux politiques ou économiques peut s'apparenter aux critiques développées dans les années 1970 comme la critique des sciences et la délégation aux experts (Topçu, 2006), ou celle de la centralisation du pouvoir. Par ailleurs, la mise en oeuvre de projets de nature écologique dans la plupart des associations organisatrices de l'atelier (financement ou conception de projets d'énergies renouvelables, accompagnement de démarches d'économies d'énergies) renvoie à un des traits caractéristiques de l'identité écologique, qui est la mise en adéquation entre idées/valeurs et pratiques individuelles, ou « l'identité mise en pratique » (Ollitrault, 2008, p.44). La valorisation de l'action, a fortiori dans un cadre local, constitue également un des modes d'action privilégiés au sein du mouvement plus spécifique et récent des « transition towns » (Sémal, 2013).

L'atelier s'intitule « Act'ENR⁷. Jouons à bâtir un projet citoyen », et il invite les participants à jouer les acteurs du territoire, en fonction des ressources disponibles et de leurs projets ou préférences. Cette séquence retrace tout le déroulement d'un projet depuis le constat d'une nécessité d'agir dans un environnement sous contrainte jusqu'à l'obtention de revenus issus de la production d'énergie une fois que le projet est réalisé. À chacune des étapes, les participants sont face à des options de choix sur lesquelles ils doivent voter pour pouvoir avancer. Cet atelier a été présenté à plusieurs reprises depuis l'automne 2016, où il a été inauguré à l'occasion d'un événement organisé par Nantes Métropole sur le climat, Climate Chance (l'analyse présente se base sur l'observation de cet atelier). L'atelier a été reproduit à plusieurs reprises dans des réunions initiées par des collectivités locales ou des réseaux associatifs de la métropole nantaise à l'occasion de soirées consacrées à la transition énergétique. Le public participant à ces événements est un public sensibilisé et généralement familiarisé aux questions de transition énergétique, mais pas nécessairement engagé sur ces enjeux, venant pour des motifs professionnels, militants ou de la recherche d'information. Pour l'atelier observé d'une cinquantaine de personnes, il est composé pour moitié d'hommes et moitié de femmes, ayant entre 30 et 50 ans.

L'analyse est tirée d'un événement considéré comme représentatif (Climate Chance) au titre d'un principe de sélection sociale et d'un intérêt préalable sur le thème. Les individus sont déjà au moins partiellement formés et informés (leur présence aux conférences relevant plus d'une actualisation que d'une introduction aux enjeux traités). Une sélection économique s'opère par ailleurs du fait de frais d'inscription élevés, et en pratique les inscriptions relèvent d'une démarche professionnelle ou d'exonération/diminution des charges (canal associatif, étudiantin). Ces conditions diverses contribuent à limiter la diversité sociologique des participants du point de vue de leurs profils sociaux (classes moyennes éduquées) et de leur degré de politisation, au sens d'une compétence dans la compréhension des enjeux et la formulation d'opinions relevant du champ politique. De façon générale, le public entérine les représentations dominantes et institutionnalisées d'un enjeu de la lutte contre le changement climatique, comme étant légitime et allant de soi (inscription à l'événement et modalités de participation/interpellation/questions posées). Ceci contribue à exclure des publics soit dépolitisés et indifférents au thème du changement climatique, soit critiques de la pertinence de cet enjeu.

Les présupposés de départ de ces deux démarches présentées ci-dessus diffèrent sensiblement et orientent différemment les constructions du futur. Pour le projet sobriété / transformations sociétales, il s'agit de s'appuyer sur une représentation fixe d'un futur de contraintes perçu comme probable pour envisager différents chemins afin de diminuer les effets déstabilisateurs de ces conséquences. À l'inverse, l'atelier collectif se place directement dans un registre d'action sans définir précisément les contours d'un avenir qui conditionneraient ces actions, même si ce futur est posé en référence à un risque climatique. La portée de l'exploration est plus vaste dans le projet du Nord-Pas-de-Calais, tandis que la projection dans le projet d'énergies renouvelables met face à des alternatives concrètes entre lesquelles se positionner.

7 EnR : abréviation pour énergies renouvelables

L'exploration de chemins de transition possibles et souhaitables

L'étude de l'association Virage-énergie Nord-Pas-de-Calais a été construite pour prendre en compte plusieurs scénarios. Cette étude est décomposée en un scénario de sobriété dite douce et un autre scénario de sobriété dite radicale (les facteurs externes de rupture ne sont pas pris en compte, mais la radicalité est plutôt entendue comme une démarche volontaire plus poussée dans un cas que dans l'autre).

D'un point de vue de la méthodologie du projet, des indicateurs de changement sont identifiés pour les pratiques, allant du comportement et des choix quotidiens individuels à des décisions et de process relevant d'organisations voire du système (exemple : système agricole ou offre de transports). Ces différents indicateurs ont d'abord été identifiés en interne puis soumis à des personnes extérieures à l'organisation dans des groupes de travail, qui sont censés débattre de ces indicateurs, du curseur de leur variation et des raisons de modifier ce curseur. Suite à la circulation d'une invitation à participer, le profil des participants reste en grande partie lié au milieu associatif. Dans cette démarche de confrontation des représentations des indicateurs, leur mise en discussion relève d'une ambiguïté liée à une frontière parfois floue entre l'expression des préférences des participants et leur anticipation des logiques globales dans la société. L'objectif de l'étude est cependant de partir plutôt de cette dernière perspective. Du point de vue des résultats des discussions, on constate l'émergence d'un univers de sens assez homogène qui valorise des concepts et des principes propres à l'écologie, avec des différences plus marquées dans les (micro)-choix du quotidien. Les notions de partage et de mutualisation, d'économie et de simplicité, du faire soi-même, de réparation et réemploi, les choix de la qualité organisent et structurent de nombreux arguments favorables à des changements de comportements ou d'organisation collective. Certaines pratiques comme le recours fréquent à l'avion pour se déplacer, la consommation alimentaire dans des circuits de distribution à grande échelle sont largement stigmatisées. À l'inverse, des discussions apparaissent sur des préférences précises inscrites dans les modes de vie et les habitudes. Par exemple pour les habitudes alimentaires, la consommation de viande, d'alcool sont rapportés à des principes différenciés de convivialité. La territorialisation des loisirs pose également question. Le rapport au temps est interrogé, de même que les évolutions de la place du travail dans la société et les agencements entre temps de travail / loisirs / implication dans la collectivité. De fortes interrogations portent par ailleurs sur la fonction des objets techniques et des technologies (aussi divers que des énergies renouvelables, des moyens de stockage de l'énergie ou des applications internet utilisées dans la vie quotidienne) et leur réponse possible à des enjeux environnementaux. La balance coûts avantages est explorée, comme la contribution des technologies à la résilience des systèmes, leur impact énergétique, la question de l'équité sociale et de l'accessibilité. Au-delà d'une différenciation low-tech high-tech qui reste un principe organisateur de positions distinctes parmi les militants, c'est plutôt la complexité et la diversité des intrications diverses des usages technologiques qui est discutée.

Le cadre des échanges est construit par les porteurs de projet (association + les deux laboratoires) et est mis en oeuvre par des administrateurs du conseil d'administration principalement. Les échanges avec des personnes extérieures sont encadrés et validés par les membres de l'association (militants et salarié). Ces échanges s'apparentent à une délibération pour faire émerger une pluralité d'opinions et de représentations sur les sujets définis au sein de l'association, afin d'évaluer la réceptivité sociale à des propositions d'organisation sociétale de réponse aux risques environnementaux. Les échanges visent in fine à réinterroger les frontières de ce que seraient des principes organisateurs et des pratiques de rupture à partir des représentations des participants. Ainsi le cadre centré sur les pratiques volontaires individuelles autour de la sobriété n'est pas négociable. À l'inverse, les représentations croisées de la radicalité des pratiques (à travers l'exploration des pratiques acceptables et accessibles) sont ensuite traduites dans les modèles construits par le groupe technique, lorsqu'elles sont partagées par une majorité des participants.

Dans le cadre de l'atelier participatif sur les projets d'énergies renouvelables, les questions posées

renvoient aux représentations du pouvoir et de la décision dans l'entreprise à travers les déclinaisons de rôles possibles, aux choix à opérer dans la gestion des revenus générés par l'activité, au rôle politique et collectif potentiel d'une entreprise économique. Des choix plus techniques sont réalisés par ailleurs en fonction du potentiel de production ou du coût d'investissement d'un projet.

La question de la gouvernance est traitée à travers le lien possible ou préférable entre l'investissement financier réalisé et les droits de participation à la décision (droit de vote en fonction du montant investi, fonctionnement coopératif où un investisseur = une voix, fonctionnement de protection de la gouvernance par les membres fondateurs pour garantir la pérennité du projet et de sa visée collective). Cette mise en situation fait référence à la dichotomie entreprise - individu (et plus précisément citoyen) évoquée précédemment. Le principe de l'atelier consistant à valoriser la contribution individuelle à la transition énergétique, et à se projeter dans l'implication dans un projet économique discrédite implicitement le modèle classique de gouvernance capitalistique. Il pose par ailleurs la possibilité d'une implication différenciée selon la dimension politique initiale éventuelle portée par les initiateurs du projet. L'affectation des bénéficiaires est traitée également, entre la rémunération des actionnaires (récupération des gains) et le réinvestissement dans des projets de transition (dans de nouveaux projets d'énergies renouvelables d'une part ; dans le soutien à des projets territoriaux pour la transition énergétique d'autre part : sensibilisation aux économies d'énergie auprès des particuliers ou auprès des enfants dans un cadre scolaire ; soutien à un équipement en matériel écologique dans des pays en voie de développement).

Le dispositif de participation sous forme d'atelier projet fonctionne selon le principe de la majorité simple, les participants étant invités à voter à chaque étape du projet virtuel. Les technologies de participation simulent formellement le fonctionnement d'un collectif organisé en association, en entérinant les décisions prises à la majorité. Derrière cette règle démocratique, le cadre de la discussion s'inscrit dans une démarche balisée par les organisateurs du dispositif, centrée sur les ENR citoyens. Le thème traité est donc à la fois restreint dans son objet et orienté dans les solutions qu'il suggère. Les concepteurs du dispositif en sont également les animateurs. Sur ce thème des ENR citoyens, l'expression d'un vote individuel est ainsi le produit et le résultat d'un espace de choix reconstitué et orienté par les animateurs de la session. En proposant des alternatives contrastées aux participants, et en effectuant une démarcation symbolique entre les modalités légitimes et illégitimes de contribution à la transition énergétique, ces animateurs construisent un cadre normatif implicite qui balise et induit les réponses lors du vote.

Les résultats des votes successifs conduisent à privilégier une gouvernance contrôlée par les fondateurs, un vote de poids similaire pour une autoconsommation ou la vente de l'électricité à une coopérative de fourniture d'électricité (Enercoop), et une remise en circulation des gains dans des projets territoriaux (sensibilisation des enfants comme choix n°1, réinvestissement dans d'autres projets d'énergies renouvelables comme choix n°2). La présentation de ces résultats des votes n'a pas pour objectif de dresser un portrait type des participants à l'atelier, les résultats communiqués ici étant basés sur la participation à une seule de ces mises en situation. D'une part les publics peuvent varier selon les modalités et contextes d'organisation des ateliers, d'autre part les résultats sont à rapporter aux biais de présentation des alternatives par les organisateurs qui produisent des principes de jugement dans ce cadre, même par des moyens détournés et euphémisés. Les questions soulevées par cette démarche portent peut-être plutôt sur l'intérêt à produire un espace de choix et de discussion.

Contribuer à un espace de choix et de négociation

À qui s'adressent les dispositifs mis en place et quels sont leurs objectifs ? La notion de sobriété étudiée dans le projet du Nord-Pas-de-Calais peut fonctionner comme un repoussoir pour les groupes sociaux dans lesquels les valeurs de modération et d'économie ne sont pas centrales, ou pour les franges les plus paupérisées qui associent la sobriété à de la privation⁸. En effet, la sobriété

⁸ Sur l'analyse des représentations sociales associées à la notion d'économie et de prévoyance propre à la morale écologique, voir les travaux de Jean-Baptiste Comby, 2015, chapitre 5

est définie dans la démarche de l'association comme un « effort de rupture et de modération »⁹. En même temps, l'objectif affiché est de susciter l'adhésion et de rendre désirable la sobriété en soulignant les dimensions plurielles et les avantages collectifs et individuels qu'elles peuvent comporter. L'objectif du projet est à terme d'illustrer des trajectoires diversifiées plutôt qu'une norme ou un état de sobriété, et ainsi de permettre l'expression de différentes catégories sociales, de différents modes de vie. Une réflexion est menée sur le développement de moyens d'animation et de communication propices à cette mise en débat. Débattre sur des leviers de transition via la sobriété est enfin considéré comme un « outil de négociation pour une répartition plus équitable des efforts de réduction d'énergie »¹⁰ (compte-rendu de réunion d'experts février 2015, p.8), dans le prolongement d'une réflexion collective sur l'équité sociale dans l'accès à l'énergie ou des services énergétiques¹¹.

À travers le principe de scénarios exploratoires (par contraste avec des scénarios dits « normatifs » qui vise un objectif précis à une échéance donnée et cherchent à déterminer les points d'étape et la modulation des indicateurs pour y parvenir), la démarche favorise théoriquement l'expression de perspectives imaginaires, de préférences ou de choix, et elle s'organise entre les pôles de l'expertise et de la créativité (Hautdidier, Banos, Labbouz, 2016). Ces objectifs sont d'autant plus affirmés que les dispositifs de délibération en question sont déconnectés d'un espace institutionnalisé de la décision politique. La créativité ou l'exploration des chemins possibles est ainsi permise par un cadre qui admet des débats contradictoires. Cependant, la démarche initiée par l'association reste contrainte par les logiques sociales de sélection dans l'accès à la participation, et notamment l'exclusion de certaines franges de la société (caractérisées par l'âge – la jeunesse, la classe sociale d'appartenance – les classes populaires, les immigrés). Si la norme délibérative pose l'objectif de la prise en compte de tous les points de vue, et « l'idéal délibératif ancre (la délibération) (...) dans les discussions ordinaires des citoyens » (Blondiaux, Sintomer, p.23), la dépolitisation de certaines catégories sociales contribue à une sélectivité sociale des dispositifs de participation et à l'éloignement de ces catégories vis-à-vis des pratiques explicitement politiques ou citoyennes (Gaxie, 1978) (croyance subjective de sa propre incompétence politique ou désintérêt pour les questions posées). Le même constat s'observe dans le cas des ateliers : la simulation de projet permet une articulation entre l'échelon individuel et les enjeux collectifs, et vise à promouvoir l'action individuelle via la projection dans des situations d'arbitrage. Si cette simulation de projet contribue à construire la transition en tant que projet concret dans lequel se projeter à échelle d'individu et à créer un espace de choix, les conditions de réalisation de ces instances reproduisent un entre-soi de populations sensibilisées et intéressées à ces questions, ce qui restreint l'investigation des possibles dans le cadre de ces limites sociologiques.

9 Compte-rendu de réunion organisée par Virage-énergie Nord-Pas-de-Calais, février 2015

10 Compte-rendu de réunion, *ibid*

11 Réflexion initiée principalement au sein du laboratoire de science politique du Ceraps de Lille, et plus précisément dans une recherche consacrée aux politiques locales de sobriété énergétique. Deux doctorants de ce laboratoire travaillant sur ces questions ont par ailleurs contribué à la réalisation de scénarios ou études de l'association Virage-énergie Nord-Pas-de-Calais.

Résumé de la communication

Cette communication s'appuie sur deux exemples de scénarisation prospective afin d'interroger la mise en débat des horizons du futur associés à des scénarios associatifs de transition. Ces démarches, portées par des acteurs aux caractéristiques sociales relativement semblables relevant du militantisme environnemental, s'appuient sur des représentations du futur, de l'environnement et de la société ancrées dans une sensibilité écologique. Cependant elles contribuent à explorer des choix et des visions multiples dans un cadre à la fois contraint (du point de vue de ses présupposés) et négocié, et elles visent à constituer un espace de participation décloisonné par rapport à des espaces militants.

Mots-clés

scénario énergétique ; militantisme ; pluralisme culturel et politique

Exploring energy scenarios : plural representations of an anticipated future

Summary

This presentation deals with two examples of scenario and prospective works issued by associations, and aims to analyze how these transition scenarios enable to debate about different kinds of futures. These projects are carried out by associative actors with relatively similar social features, rooted in environmental activism. They mostly convey ecologist representations of the future, environment and society. Nonetheless they intend and manage to a certain extent to explore different visions and choices in a framework of environmental constraints. They also try to enlarge the participation environment beyond activist spaces.

Key words

energy scenario ; activism ; cultural and political pluralism

Bibliographie

- Andersson, Jenny, 2008:5, *The Future Landscape*, Arbetsrapport / Institutet för framstidstudier
- Blondiaux Loïc, Sintomer Yves, 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, Vol. 15, N°57, p. 17-35
- Callon, Michel, Lascoumes, Pierre, Barthe, Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil
- Chateauraynaud, Francis et Debaz, Josquin. 2013, « scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs », *Mouvements*, n°75 (3), p.53-69
- Comby, Jean-Baptiste, 2015, *la question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'Agir
- Gaxie, Daniel, 1978, *le cens caché*, Paris, Seuil
- Hassenteufel, Patrick et Smith, Andy, 2001, « essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques « à la française », *RFSP*, vol 52 (1), p.53-73
- Hautdidier, Baptiste, Banos, Vincent, Labbouz, Benoît, 2016, « Entre délimitation, modélisation et mise en carte. Les démarches prospectives à l'épreuve de deux objets géographiques contrastés, le massif des Landes de Gascogne et l'environnement fluvio-estuarien Garonne-Gironde », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 60 (170), p.227-244
- Le Berre, Sylvain, 2017, *L'investissement politique du futur : un mode de légitimation et de gouvernement. Une comparaison Bretagne, Pays de Galles, Québec*, thèse pour le doctorat de science politique, Université Rennes 1
- Mermet Laurent, 2005, « Un cadre théorique ouvert pour l'extension des recherches prospectives », in Mermet (dir), *étudier des écologies futures : un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, Bruxelles, Peter Lang
- Ollitrault, Sylvie, 2008, *Militer pour la planète, sociologie des écologistes*. Rennes, PUR
- Rio Nicolas, 2015, *Gouverner les institutions par le futur : usages de la prospective et construction des régions et des métropoles en France (1955-2015)*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université Lyon 2
- Sémal, Luc, 2012, *Militer à l'ombre des catastrophes. Contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, thèse de doctorat en science politique, université Lille 2
- Sémal, Luc, 2013, « Mobilisations citoyennes à l'heure de l'adaptation climatique et énergétique. L'exemple des Transition Towns », François Bertrand et Laurence Rocher (dir), *les territoires face aux changements climatiques. Une première génération d'initiatives locales*, Bruxelles, Peter Lang
- Topçu Sezin, 2006, « Nucléaire : de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences, Sociétés*, vol 14(3), p.249-256